

Séance du mardi 1^{er} Juin 2010 - 14h30/17h30

(EMM Paris , 2 rue Royale 75008 Paris, Salons du CEMM)

AVIS

1■ Examen du projet de décret portant diverses dispositions en matière portuaire présenté par madame Isabelle PALUD-GOUESCLOU et madame Katrin MOOSBRUGGER, représentant le ministère chargé des ports maritimes.

Abstention	: 4
Contre	: 0
Pour	: 24

Le Conseil supérieur de la marine marchande donne un avis favorable au projet de décret portant diverses dispositions en matière portuaire.

Le Conseil supérieur de la marine marchande recommande une relecture de l'article 11 pour une rédaction plus intelligible des termes « valeur nette comptable brute de subventions »

2■ Examen du projet de décret relatif à la mise en œuvre du règlement sanitaire international (2005) présenté par Madame Gaëlle HOURRIEZ-BOLATRE et monsieur Thierry PAUX, représentant le ministère de la santé (département des urgences sanitaires).

Abstentions	:4
Pour	:0
Contre	:24

Le Conseil supérieur de la marine marchande donne un avis défavorable au projet de décret relatif à la mise en œuvre du règlement sanitaire international (2005)